

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER  
VIVIENNE-GAILLON  
17.11.2014**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Noémie STUDER	Non		
Patricia Brion	Excusée		
Hélène DELSOL	Non		
Sandrine WANTEN	Excusée	Oui	
Marielle KHAKHOULIA	Oui		
Muriel Poisson			
Franck Boyer	Oui		
Hussein BENSADDEK	Excusé		
Gunnar STREHMEL	Oui		
Pascal MUNIER	Oui		
Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Oui		

Elus présents : Dominique DUSSARD, Jean-Paul MAUREL, Olivier MAILLEBUAU, Olivia HICKS-GARCIA, Véronique LEVIEUX. Etait également présente Annie LAHMER, directrice de cabinet de Jacques BOUTAULT

**1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion**

Le compte rendu de la dernière réunion étant déjà sur le site internet de la mairie, il est considéré approuvé.

**2. Accueil des nouveaux membres**

Un tour de table est organisé afin de connaître les nouveaux conseillères et conseillers désignés lors du tirage au sort du 6 novembre 2014. Ceux-ci sont également félicités par les élus présents. Le cas d'Hélène DELSOL est évoqué par Christine VOS : elle annonce que celle-ci a quitté l'arrondissement et qu'elle ne pourrait ainsi plus être membre du Conseil de quartier. Noémie STUDER également avec 4 réunions manquées à la date du Conseil et depuis sa titularisation pourrait être remplacée par une suppléante.

La composition du collège habitants serait donc la suivante :

Titulaires femmes :

Sandrine Wanten, Marielle Kakhoulia, Muriel Poisson, Patricia Brion, Marie Christine Malécot et Hélène de Barmon  
Suppléante femme : Anna Niro-Mourge

Titulaires hommes :

Franck Boyer, Pascal Munier, Gunnar Strehmel, Patrice Tijoux et Hussein Bensadek

Hélène DE BARMON considère que le Conseil de quartier est un bon relais d'information entre les habitants et les élus de l'arrondissement et explique son fonctionnement.

### **3. Constitution du Bureau du Conseil de quartier**

La désignation des collègues 2 (associatifs et personnalités qualifiées) et 3 (élus et leurs représentants) n'étant pas encore définitive, ce point a été reporté à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

### **4. Point sur la fontaine Louvois**

Dominique DUSSARD explique qu'il y a eu un retard dans l'attribution du marché au niveau de la Ville de Paris. Elle annonce le début des travaux pour le mois de janvier 2015 et la mise en eau pour le mois de mai de la même année. L'option de l'éclairage de la fontaine n'a pas été encore tranchée : éclairage aquatique (l'actuel éclairage) ou un éclairage extérieur (moins onéreux et avec un entretien plus facile). Il n'y aura pas de fermeture du square pendant les travaux.

Le président de l'association qui s'occupe de la préservation de la fontaine Louvois demande à ce qu'il n'y ait plus de retards car ils commençaient à s'inquiéter du manque d'avancement dans les travaux. Un architecte de la rue Chabanaise exprime son incompréhension quant au non-classement de cette fontaine Visconti de la première partie du XIX<sup>ème</sup> siècle dans l'inventaire des monuments historiques.

Hélène DE BARMON rappelle que le budget total des travaux est de 125.000€ (50.000€ octroyés par le Conseil de quartier et 75.000€ par la Ville de Paris).

### **5. Vote de 2500€ pour le Bal de la Bourse**

Edward MAYOR fait un point sur ce Bal des Conseils de quartier, en mettant l'accent sur les postes de dépenses qui augmentent chaque année comme le gardiennage du Palais Brongniart, la sécurité et la sonorisation de l'événement. Il répond également aux questions des nouveaux conseillers concernant cette manifestation arrivée à sa 13<sup>ème</sup> édition et qui est devenue incontournable dans la vie de l'arrondissement. Pour associer davantage et plus en amont les Conseils de quartier à l'organisation du Bal, il propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon la problématique de la recherche des fonds pour la prochaine édition 2015. En effet, la participation du Conseil correspond à la quasi-totalité de son budget de fonctionnement ce qui rend de facto impossible la participation à d'autres projets. Un premier vote de 2500 € correspondant au montant 2013 et annoncé dans l'ordre du jour est organisé et adopté. Une somme supplémentaire exceptionnelle de 310,47 € est ensuite votée pour répondre à la demande des organisateurs du Bal et solder le budget de fonctionnement 2014 du conseil de quartier.

## **6. Echanges sur le plan de la propreté**

Suite à la distribution par mail du plan de propreté, il n'y a pas de retour des conseillers mais comme le renouvellement est très récent, Hélène de Barmon espère en avoir bientôt. Elle constate néanmoins que la zone des mégots est plus mitigée que celle présentée sur le plan car est plus diffuse.

Christine VOS constate également qu'il ya beaucoup de retard dans le ramassage des poubelles. Elle donne l'exemple de l'ancien bar Molotoff (devenu l'Intimiste) qui sort très tôt ses poubelles et qui restent ainsi quasiment toute la journée.

Olivier MAILLEBUAU rappelle que la mairie donne systématiquement un avis défavorable à l'implantation des boîtes de nuit dans l'arrondissement. Concernant la propreté, il annonce que dans la période comprise entre 28 et 30 octobre, il y a eu des verbalisations dans l'arrondissement sur le sujet des horaires de collecte non-respectés. Pour le quartier Vivienne-Gaillon, il y a eu 31 verbalisations de ce type.

Une personne de la salle indique qu'un bar situé au 7 rue Chabanais draine les fêtards nocturnes des bars qui ferment à 2 heures du matin.

Olivier MAILLEBUAU rappelle que les mairies d'arrondissement sont consultées pour avis sur les ouvertures nocturnes des bars et des boîtes de nuit mais la Préfecture reste décisionnaire.

Jean-Paul MAUREL précise également que le préfet de police s'est engagé à demander l'avis du maire d'arrondissement.

## **7. Propositions de végétalisation**

Dominique DUSSARD présente l'opération « Du vert près de chez moi ». Bien que cette action ait pris du retard suite à un changement de l' élu concerné au niveau de l'Hôtel de Ville, il y a eu 60 propositions qui concernent le 2<sup>e</sup> arrondissement. Les habitants ont jusqu'au 20 décembre pour proposer d'autres endroits susceptibles d'accueillir de la végétation. Il s'agit soit des projets définitifs (comme les murs végétalisés) soit des projets mobiles (comme les bacs à fleurs qu'on peut déplacer). Il faudrait néanmoins respecter des contraintes techniques, notamment en ce qui concerne la hauteur maximale des murs ainsi végétalisés qui est de 3.50 m en partant du sol.

Jean-Paul MAUREL annonce que le 1<sup>er</sup> arrondissement a reçu un avis favorable de l'Hôtel de Ville concernant un projet de bacs à fleurs sur la Place des Victoires. Un architecte de l'assistance s'interroge sur la cohérence d'un tel projet sur une place Royale.

## **8. Divers**

Marielle KHAKOULIA constate que les containers de récolte de vêtements qui se trouvent dans la rue ont maintenant un mécanisme qui empêche les intrusions et félicite la mairie pour cette initiative.

Jean-Paul MAUREL parle du projet « La rue aux enfants » retenu suite au vote du budget participatif au niveau de la Ville de Paris.

Il s'agit de fermer une rue à la circulation pendant une durée déterminée (mercredi, samedi etc.) pour développer ainsi les jeux pour enfants et leurs familles. Il serait préférable d'avoir une rue sans parking ou stationnement et que les riverains donnent leur accord. Une personne de la salle propose la rue Colbert.

Une autre personne présente à cette réunion publique parle d'une impossibilité d'accès pour les riverains à la pelouse du square Louvois, inaccessible car en repos jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet cette année.

Jean-Paul MAUREL explique que cette année la situation a été exceptionnelle car la pelouse a été changée entièrement avec des travaux de fond (excavation de 30 cm de terre) avec une pelouse plus résistante et qui sera accessible comme toutes les pelouses parisiennes beaucoup plus tôt dans l'année. A une question du public, il explique le devenir du jardin de la Bibliothèque Nationale : il s'agit d'un jardin conçu comme traversant pour accéder au square Louvois.

Une personne de la salle remarque que la rue Lulli est très sale et que les enfants qui sortent de l'école jouent justement dans cette rue.

Prochaines réunions du Conseil de quartier : le 19 janvier et le 16 mars 2015.